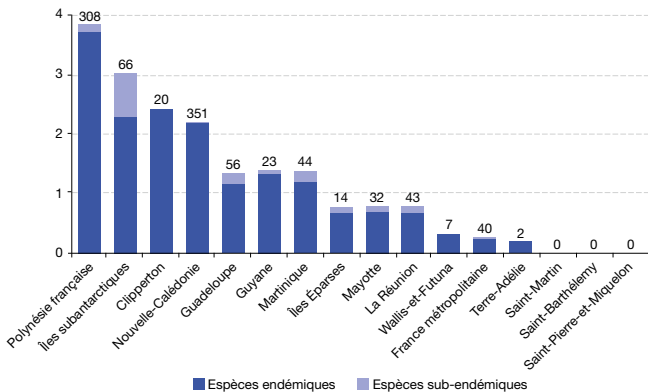


Espèces endémiques et sub-endémiques marines

PROPORTION D'ESPÈCES ENDÉMIQUES ET SUB-ENDÉMIQUES MARINES SAUVAGES PAR TERRITOIRE EN 2023

En %



[X] = nombre total d'espèces endémiques et sub-endémiques.

Notes : seules les espèces endémiques et sub-endémiques sauvages actuelles sont prises en compte ; l'état des connaissances est dressé au 1^{er} janvier 2023.

Champ : France métropolitaine, DROM et COM.

Source : INPN/SINP - TaxRef v16, PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), décembre 2022. Traitements : SDES, 2023

Les espèces endémiques et sub-endémiques, présentes naturellement sur des territoires limités, constituent un patrimoine naturel unique. Elles sont les premières espèces à être menacées du fait de leur aire de répartition restreinte et d'une sensibilité plus forte aux pressions exercées par l'homme. En France, elles se retrouvent principalement dans les territoires insulaires (21,8 % contre 3,2 % dans l'Hexagone). Parce qu'elles ont évolué séparément de celles du continent, ces espèces sont plus nombreuses sur les îles les plus anciennes (cas de la Nouvelle-Calédonie). Hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées au niveau mondial, la France se place à la 6^e place des pays pour le nombre d'espèces endémiques et sub-endémiques.

En l'état des connaissances au 1^{er} janvier 2023, sur les 46 264 espèces sauvages marines actuellement présentes en France, 998 espèces sont exclusives (endémiques) ou quasi exclusives (sub-endémiques) du territoire français, c'est-à-dire présentes nulle part ailleurs dans le monde, soit 2,2 % des espèces. La Nouvelle-Calédonie (351 espèces) et la Polynésie française (308 espèces) concentrent la majorité de ces espèces. Sur ces territoires abritant une faune et une flore parfois méconnues et moins étudiées que sur le continent, l'endémisme des espèces marines serait nettement plus faible que celui des espèces terrestres et d'eau douce : 2,2 % des espèces marines en Nouvelle-Calédonie contre 56,9 % des espèces terrestres et d'eau douce. La dispersion de ces espèces par les océans et une connexion plus forte entre des habitats marins diversifiés pourraient expliquer cette situation.

La Polynésie française et les îles subantarctiques (Terres australes antarctiques françaises - TAAF) constituent les foyers de biodiversité où la proportion d'espèces sauvages marines endémiques ou sub-endémiques est la plus forte (respectivement 3,8 % et 3,0 % des espèces présentes et évaluées, contre 0,3 % dans l'Hexagone).

Le dauphin de Guyane, le poisson-ange de Clipperton ou encore l'herbier de Posidonie de Méditerranée sont des espèces endémiques et sub-endémiques bénéficiant aujourd'hui de nombreux plans de conservation qui cherchent, entre autres, à préserver cette richesse unique que seuls quelques points chauds de biodiversité à l'échelle mondiale hébergent.